

ACTION URGENTE

ÉMIRATS ARABES UNIS. UN SOMALIEN DÉTENU

Le ressortissant somalien Boqor Osman Mohamoud a été arrêté le 17 novembre 2011 par les forces de sécurité aux Émirats arabes unis (EAU) ; il est actuellement détenu au secret dans des conditions équivalant à une disparition forcée. Il ne peut pas contacter sa famille ou des avocats et risque d'être victime de torture ou d'autres mauvais traitements.

Boqor Osman Mohamoud (également connu sous le nom de Buurmadow), âgé d'environ 45 ans, est un chef traditionnel de la République autoproclamée du Somaliland, dans le nord-est de la Somalie. En tant que tel, il joue un rôle de médiateur de paix dans les conflits qui ravagent cette région. Il possède les nationalités somalienne et éthiopienne et a le droit de résider aux Émirats, où vit sa femme. Il a été arrêté lorsqu'il a atterri à l'aéroport d'Abou Dhabi, aux Émirats, à son retour d'un pèlerinage à la Mecque, la ville sainte pour les musulmans, en Arabie saoudite.

Les proches de Boqor Osman Mohamoud n'ont pas été informés de la raison de son arrestation, de son lieu de détention et de l'éventuel chef d'accusation pesant sur lui. Ils craignent qu'il soit en très mauvaise santé étant donné qu'il a besoin d'un traitement régulier, notamment contre le diabète et l'hypertension. Quatre jours après son arrestation, il a été amené à son domicile aux Émirats par six membres supposés des forces de sécurité des EAU en civil. Ces derniers ont saisi quelques dossiers ainsi que son ordinateur mais ils ne lui ont pas permis de prendre ses médicaments. On ignore si les personnes qui le détiennent lui fournissent des traitements. Les membres de sa famille qui se trouvaient chez lui à ce moment-là n'ont pas été autorisés à lui parler ni à demander pourquoi il avait été arrêté et où il était incarcéré. Sa famille n'a pas pu le contacter et celui-ci n'a reçu aucune assistance juridique ou consulaire. En décembre 2011, Amnesty International a écrit aux autorités émiriennes pour leur demander des éclaircissements sur l'arrestation de cet homme et les exhorter à lui permettre de contacter sa famille et l'avocat de son choix. À ce jour, l'organisation n'a reçu aucune réponse.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue :

- exhortez les autorités émiriennes à révéler le lieu de détention de Boqor Osman Mohamoud (Buurmadow) ainsi que la raison de son arrestation et son statut légal actuel à ses proches ;
- appelez-les à garantir que cet homme, pendant sa détention, ait accès aux médicaments ainsi qu'à tout autre soin médical dont il a besoin, et puisse contacter l'avocat de son choix et ses proches ;
- priez-les de garantir qu'il sera protégé de la torture ou autres mauvais traitements pendant sa détention ;
- engagez-les à l'inculper d'une infraction reconnue par le droit international et à le juger conformément aux normes internationales en matière d'équité des procès, ou à le relâcher immédiatement.

VEUILLEZ ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 16 FÉVRIER 2012 À :

Vice-président et Premier ministre
 Shaikh Mohammad bin Rashed Al-Maktoum
 Office of the Prime Minister
 POB 2838, Dubai, Émirats arabes unis
Courriel (via le site Internet) :
<http://www.uaepm.ae/en/communicate/index.html>
Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Premier ministre,

Ministre de l'Intérieur
 Lt-General Cheikh Saif bin Zayed Al Nahyan
 Human Rights Directorate
 POB 398, Abu Dhabi, Émirats arabes unis
Fax : +971 4 3981119
Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Ministre,

Ministre de la Justice
 Hadeef bin Jua'an Al Dhaheri
 Ministry of Justice
 Al Khubirah, Sector 93,
 Street 5
 P.O. Box 260, Abu Dhabi
 Émirats arabes unis
Fax : +971 2 6810680
Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Ministre,

Copies à :

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques des Émirats arabes unis dans votre pays (adresse/s à compléter) :

nom(s), adresse(s), n° de fax, courriel, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

ÉMIRATS ARABES UNIS. UN SOMALIEN DÉTENU

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Somaliland a déclaré son indépendance vis-à-vis de la Somalie en 1991, après la chute du gouvernement de Siad Barre. À ce jour, aucun État ou organe international n'a reconnu l'indépendance du Somaliland. La République du Somaliland a son propre gouvernement et jouit d'une certaine stabilité comparé à la Somalie du Sud et centrale, qui n'a aucun gouvernement centralisé. Boqor Osman Mohamoud (Buurmadow) est un chef. En Somalie, ces personnes jouent un rôle essentiel dans les structures gouvernementales traditionnelles, notamment en ce qui concerne l'application du droit coutumier, la politique locale et la médiation dans les conflits.

Selon une pratique établie depuis longtemps aux Émirats, les personnes arrêtées par les agents de la Sûreté de l'État sont maintenues à l'isolement et font ensuite l'objet d'un procès inique. Amnesty International craint que la disparition forcée de fait de Boqor Osman Mohamoud soit conforme à cette pratique.

Par exemple, le ressortissant émirien Abdullah Sultan al Subaihat a été interpellé le 8 février 2007 par des agents de la Sûreté de l'État dans l'Émirat d'Ajman, où il vivait. Après avoir été détenu au secret pendant plusieurs mois, il a été jugé de façon inique puis déclaré coupable d'avoir « obtenu des informations confidentielles sur la sûreté de l'État » et condamné à une peine d'emprisonnement. Lors d'une audience qui s'est tenue le 10 septembre 2007, cet homme se serait plaint d'avoir été torturé en détention par les agents de la Sûreté de l'État. Il a affirmé avoir été frappé sur tout le corps avec un tuyau, privé de sommeil, forcé de porter une chaise sur sa tête chaque jour pendant deux semaines et menacé d'agressions sexuelles, entre autres méthodes de torture utilisées. À la connaissance d'Amnesty International, le tribunal n'a ordonné aucune enquête sur ces allégations.

L'homme d'affaires soudanais Alsadiq Siddiq Adam Abdullah est porté disparu depuis novembre 2007. Il avait été arrêté et détenu pendant deux jours auparavant, en septembre 2007. Les autorités émiriennes n'ont jamais révélé le sort de cet homme, malgré les demandes de sa famille et du Groupe de travail des Nations unies sur les disparitions forcées ou involontaires et les appels d'Amnesty International.

En août 2008, des agents de la Sûreté de l'État ont appréhendé le citoyen américain Naji Hamdan à son domicile aux Émirats. Celui-ci a été maintenu en détention au secret pendant trois mois dans un lieu inconnu avant d'être jugé de façon inique. Il a été victime de torture et d'autres mauvais traitements en détention. Le 15 juin 2009, lorsqu'il s'est présenté pour la première fois devant la Cour suprême de l'État, il a déclaré que les « aveux » signés qui ont été retenus à titre de preuve contre lui étaient faux et qu'il les avait uniquement signés en raison des actes de torture subis. En novembre 2009, il a été condamné à une peine de prison d'une durée équivalant au temps qu'il avait déjà passé en détention, avant d'être expulsé le lendemain.

Bien que la plupart des individus soupçonnés d'infractions politiques aux Émirats soient placés en détention au secret dans un lieu inconnu par les agents de la Sûreté de l'État, quelques détenus politiques sont autorisés à appeler brièvement leurs familles. Après leur libération ou pendant leur procès, certains ont évoqué les actes de torture ou autres mauvais traitements qu'ils ont subis.

Les partis politiques ne sont pas officiellement autorisés aux Émirats, aucune contestation politique n'est tolérée et la liberté d'expression et d'association est gravement restreinte. Des forums de discussion en ligne et des sites internet à caractère politique ont été fermés ou l'accès depuis les Émirats a été bloqué par les autorités. Le 9 mars 2011, plus de 130 militants en faveur des droits civils et politiques aux Émirats arabes unis ont adressé une pétition au président des Émirats, lui demandant d'introduire le suffrage universel direct.

En avril 2011, cinq résidents émiriens ont été interpellés. En juin 2011, ils ont été jugés de façon inique devant la Cour suprême pour diffamation à cause d'articles qu'ils avaient publiés sur un forum en ligne et dans lesquels ils réclamaient des réformes politiques ou critiquaient certaines politiques du gouvernement émirien. Il s'agit d'Ahmed Mansoor, défenseur des droits humains et blogueur, de Nasser bin Ghaith, maître de conférences et partisan de la réforme politique, et de Fahad Salim Dalk, Ahmed Abdul Khaleq et Hassan Ali al Khamis, tous trois cybermilitants ; Amnesty International considérait ces cinq hommes comme des prisonniers d'opinion. Pendant leur détention, ils ont fait l'objet d'une campagne de dénigrement sur les sites de réseaux sociaux. Le 27 novembre 2011, Ahmed Mansour a été condamné à trois ans de prison et les quatre autres à deux ans de réclusion. Tous les cinq ont été libérés le lendemain, le président les ayant graciés en prévision de la fête nationale émirienne, le 2 décembre 2011. Malgré cela, ils ont toujours un casier judiciaire, qui devrait être effacé.

Nom : Boqor Osman Mohamoud Mohamoud (Buurmadow)

Genre homme/femme : homme

AU 02/12, MDE 25/001/2012, 5 janvier 2012

AMNESTY
INTERNATIONAL

